

UN MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Saison estivale ■

Nous voici rendus à la saison estivale : les vacances, la visite qui arrive à nos maisons, dans nos commerces, sur les plages, etc. Carleton-sur-Mer, à cause de son emplacement exceptionnel, ses nombreuses activités, ses excellentes tables, la qualité de ses infrastructures et de sa population, accueille toujours une grande population touristique, et ce, depuis plus de 100 ans. Cet achalandage peut, à certaines occasions, restreindre nos déplacements, allonger le temps pour traverser les voies publiques ou se faire servir dans nos nombreux et sympathique commerces, une foule de petits irritants auxquels nous ne sommes pas toujours habitués comme dans les grandes villes du Québec. Nous vous demandons de continuer à faire preuve de chaleur gaspésienne qui est notre marque de commerce depuis toujours.

■ Coordonnateur aux infrastructures touristiques ■

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à M. Danny Leblanc, coordonnateur aux infrastructures touristiques, qui prend la relève de M. Guy Savoie qui nous quitte pour une retraite bien méritée, tel qu'annoncé il y a quelques temps.

■ Disposition des rebuts ■

Nous remarquons que certaines personnes continuent à placer leurs rebuts ailleurs que dans leur bac conçu à cet effet. Cette situation fait que nos employés municipaux ou autres propriétaires de bacs doivent ramasser ces détritiques. Si la situation ne s'améliore pas, nous nous verrons dans l'obligation de prendre des mesures plus sévères, telles que des amendes ou autres moyens dissuasifs. Nous avons même en main des noms de certains récalcitrants. Nous vous rappelons que le site de transbordement situé dans le secteur de Saint-Omer est ouvert les mercredis et samedis de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Le coût est de 15 \$ par voyage. À noter qu'il n'y a aucun frais pour les objets ferreux et métalliques. Pour plus de détails sur les différents endroits où vous pouvez disposer de vos rebuts, visitez notre site web au www.carletonsurmer.com/ville/materiauxsecs.asp.

Le conseil municipal ainsi que tous les employés vous souhaitent un été à la hauteur de vos attentes!

LA VILLE VOUS INFORME

■ Suivi de la consultation publique du 9 novembre 2010 ■

Le conseil municipal continue de travailler sur un plan pour prioriser et mettre en œuvre les suggestions qui ont été faites par les citoyens le 9 novembre 2010. Cette année, le conseil met l'emphase sur des projets réalisables rapidement, sans investissements importants, par exemple, l'installation de supports à vélos à certains endroits stratégiques de la piste cyclable et l'ajout d'une fontaine au terrain de soccer situé au parc municipal Germain-Deslauriers. Ces deux projets devraient être en place d'ici la fin de l'été.

■ Les brûlages printaniers ■

Le Service de sécurité incendie demande aux citoyens d'éviter de faire des brûlages de gazons. De nos jours, avec les nouvelles constructions, plusieurs maisons sont équipées d'échangeurs d'air qui prennent l'air de l'intérieur et la changent avec l'air frais de l'extérieur, donc par le fait même aspirent la fumée à l'intérieur des maisons. De plus, certains font des brûlages à tous les jours et ne se soucient pas de leurs voisins.

Si vous avez à faire un brûlage, vous devez avoir le matériel et l'eau nécessaire pour éteindre le feu et toujours rester près du feu tant et aussi longtemps que le feu soit éteint. Le règlement 189-86 mentionne qu'une amende de 50 \$ plus les frais sera appliquée pour un brûlage sans permis et un brûlage dont vous avez perdu le contrôle. Le Service de sécurité incendie vous demande de respecter les règles de sécurité et de respecter vos voisins.

Pierre Beaulé, Service de sécurité incendie

■ Avertissement – Chiens et chevaux ■

Nous demandons à tous les propriétaires de chiens qui circulent sur la piste cyclable de bien vouloir les tenir en laisse. Lorsque vous promenez votre animal, nous vous demandons de ramasser ses excréments. Que vous soyez sur la piste cyclable, sur la plage ou dans une rue publique, il s'agit d'une question de respect et de savoir vivre élémentaire. Il en va de même des excréments laissés par les chevaux.

Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière

LA VILLE VOUS INFORME (SUITE)

■ Avertissement – Animaux de compagnie ■

Nous vous rappelons que les animaux de compagnie tels les chiens, les chats et les lapins doivent être gardés sur votre propriété. Le propriétaire d'un animal trouvé errant peut se voir imposer une amende de 100 \$. La Ville préconise cependant, dans un premier temps, une approche basée sur la sensibilisation plutôt que la répression. Nous invitons les personnes incommodées par un animal qui ne leur appartient pas sur leur propriété de bien vouloir rapporter cet événement à monsieur Samuel Landry, responsable de l'urbanisme au 418 364-7073, poste 225. Pour que la Ville puisse faire un suivi efficace concernant les animaux errants, les renseignements suivants doivent être fournis : la date, le lieu ainsi que le nom du propriétaire de l'animal. En effet, sans ces informations, il nous est impossible de corriger la situation.

Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière

■ Trucs pour l'économie de l'eau potable et l'entretien du gazon ■

- Lavez vos voitures avec un seau d'eau plutôt qu'avec un boyau d'arrosage.
- Installez un baril collecteur d'eau de pluie pour laver vos terrasses, faire votre jardinage, arrosez vos pelouses.
- Utilisez un balai pour nettoyer l'asphalte de votre stationnement.
- Arrosez votre pelouse et votre jardin en matinée ou en soirée. Vous éviterez ainsi que 40 % de votre eau d'arrosage s'évapore.
- Gardez votre herbe à 6 ou 7 centimètres de longueur, elle retiendra mieux l'eau.
- Couvrez votre piscine d'une toile solaire pour empêcher l'évaporation de l'eau.
- Gardez vos lames bien affûtées. Le gazon se régénère plus facilement quand la coupe est nette.
- Laissez les résidus de tonte sur place. Ces résidus constituent un bon fertilisant et protègent contre la sécheresse.
- Les feuilles mortes procurent aussi à la pelouse un apport de matière organique. Une tondeuse-déchiquteuse les réduira en plus petits morceaux.
- Compostez vos résidus organiques.

■ Compostage domestique ■

Des bacs de compostage « La machine à terre » sont mis en vente à l'hôtel de ville. La Ville de Carleton-sur-Mer subventionne l'achat du bac à 50 %. Il vous coûtera donc 25 \$ plus les taxes. Vous devez réserver votre bac auprès de Louise-Marie Leblanc au 418 364-7073, poste 221.

■ Service de l'urbanisme ■

Construction, rénovation ou transformation

Avant d'entreprendre des travaux de construction, de rénovation ou de transformation, vous devez respecter des normes municipales et vous procurer d'un permis vous permettant d'aller de l'avant dans votre projet. Un permis ou certificat d'autorisation est nécessaire pour ces travaux :

• Construction neuve	• Changement d'usage	• Vente de garage
• Porte	• Garage	• Toiture
• Patio	• Fenêtre	• Galerie
• Cabanon	• Démolition	• Clôture
• Enseigne	• Piscine	• Serre
• Déplacement de construction	• Revêtement extérieur	• Installation septique
• Lotissement	• Agrandissement	• Enrochement
• Etc... informez-vous!		

L'obtention d'un permis de construction

Pour pouvoir se procurer un permis de construction pour un bâtiment principal (résidence, commerce, etc.), il faut OBLIGATOIREMENT obtenir un certificat d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre qualifié.

De plus, si vous n'êtes pas desservi par les égouts municipaux, il vous faut un plan approuvé pour installation septique provenant d'une firme reconnue. Lorsque vous avez ces documents, vous les déposez au bureau de la Ville pour faire votre demande de permis. Le responsable a alors trente jours pour l'émettre. Cependant, s'il n'y a pas de problèmes ou d'affluence, nous émettons généralement le permis dans la semaine qui suit la demande.

Aussi, planifiez longtemps d'avance. Les arpenteurs-géomètres sont très en demande en cette période de l'année!

Piscines

Voici quelques points importants de la réglementation sur les piscines à respecter :

- Si votre piscine n'a pas de paroi rigide, une clôture autour de votre piscine est OBLIGATOIRE. Elle doit être munie d'un dispositif permettant la fermeture automatique et le verrouillage.
- Les accès (échelle, escalier, rampe) pour les piscines hors-terre doivent pouvoir être retirés, enlevés ou placés de manière à empêcher l'accès à la piscine.

Vente de garage

Un permis pour les ventes de garage est valide pour trois jours et vous ne pouvez pas en demander un autre avant 90 jours.

Pour toute autre information ou pour prendre un rendez-vous, contactez le responsable de l'urbanisme au 418 364-7073, poste 225, le lundi et du mercredi au vendredi de 8 h à 16 h.

■ Félicitation aux employés municipaux 25 ans de service et plus! ■

La Ville de Carleton-sur-Mer a souligné, par une marque de reconnaissance, les 25 années de service et plus de six employés municipaux. Félicitations à mesdames Denise Leclerc, Louise-Marie Leblanc ainsi qu'à messieurs Guy Savoie, Patrice Bujold, Martin Dion et Denis Baril pour leurs loyaux services au sein de la Ville de Carleton-sur-Mer.

Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière
Denis Henry, maire

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 4 juillet, 16 h.

CHEVALIERS DE COLOMB DE CARLETON

Voici la participation des Chevaliers de Colomb, conseil 3462 Carleton, dans le domaine humanitaire et communautaire :

- Fondation MIRA : remise de 400 \$
(responsable : Louis Morin)
- Catéchèse familiale paroissiale : remise de 600 \$
(responsable : Solange Lacasse)
- Fabrique de Carleton : remise de 1 000 \$
(président : Jean-Marc Tremblay)
- Corporation du mont St-Joseph : remise de 500 \$
(responsable : David Comeau).

Prochaine réunion : lundi 20 juin (19 h pour les officiers et 19 h 30 pour les membres et les conjointes). Conférenciers : Mme Solange Lacasse et M. Lazarre Fallu (Institut de la famille) au local habituel.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-OMER

À l'occasion de la St-Jean Baptiste, le club des 50 ans et plus de Saint-Omer vous invite à une **soirée de danse spéciale le vendredi 24 juin 2011 à 20 h**. Musique traditionnelle, rétro, country, etc., présentée par Lauri Nadeau, Lucie, Simon, Germain et Mario. Coût : 8 \$.

Information : Régent au 418 364-6200.

CONSEIL DE FABRIQUE DE CARLETON

■ Remerciements ■

Le Conseil de fabrique de Carleton aimerait remercier très sincèrement les membres des Chevaliers de Colomb pour le don de 1 000 \$ offert à la Fabrique de Carleton. Ce soutien financier est fort apprécié. Merci de tout cœur!

■ Marché aux puces ■

Un très gros MERCI aux bénévoles qui ont participé activement à mettre sur pied notre marché aux puces qui s'est déroulé les 21 et 22 mai 2011. Un merci spécial à M. Jean-Marc Boudreau pour le don offert en tirage (deux planches à dépecer, un plateau de service et des spatules en bois). C'est madame Germaine Breton de Carleton qui en est l'heureuse gagnante. Merci à M. Hervé Alain pour son travail remarquable dans l'organisation d'un tel événement. Finalement, merci à vous tous qui nous avez offert des produits de qualité et permis ainsi d'atteindre le montant de 1 908 \$. C'est un franc succès!

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-OMER

Les membres des Chevaliers de Colomb de Saint-Omer sont invités à leur réunion mensuelle qui aura lieu **le lundi 13 juin** prochain à 19 h. Bienvenue!

BINGO À CARLETON-SUR-MER

Veillez prendre note qu'il n'y aura pas de bingo les vendredis 10 et 17 juin prochains. Nous vous attendons à partir du 24 juin et tous les vendredis de l'été. 1 650 \$ en prix. Bienvenue à tous et emmenez vos amis!

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE CARLETON

Nous avons un choix de vêtements d'été, tailles fortes et régulières, pour toute la famille. Vous y trouverez aussi un choix d'articles de cuisine et de literie.

Les heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de 13 h à 16 h ainsi que les jeudis soirs de 18 h à 21 h.

Nous sommes situés au sous-sol de l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer. Un gros merci à ceux qui nous apportent des choses propres ainsi qu'à nos fidèles clients. Un merci spécial à nos généreuses bénévoles.

MESSE DES JEUX DES 50 ANS ET PLUS

Pour clôturer les Jeux des 50 ans et plus de Carleton-sur-Mer, n'oublions pas de venir rencontrer le Seigneur. Une messe spéciale sera célébrée **le 19 juin 2011 à 10 h en l'église de Carleton-sur-Mer**. C'est dans un rythme country que le chant sera assuré par la chorale L'amitié. Ce chœur réunit les chorales de St-Alexis et de Pointe-à-la-Croix.

Bienvenue à tous!

MAXIMUM 90 – PROGRAMMATION ÉTÉ

Au studio Hydro-Québec du Quai des arts à 20 h 30.

RAFAEL ZALDIVAR TRIO : lundi 8 août.

PIERRE FLYNN / JÉRÔME MINIÈRE / FRANCIS D'OCTOBRE
JOSÉ MAJOR : lundi 15 août.

DUMAS : lundi 22 août.

DARAN : samedi 27 août.

PASCALE PICARD BAND : vendredi 2 septembre.

Billets disponibles au 418 364-6822, poste 351
ou au www.maximum90.ca.

TOURNOI DE BALLE MOLLE POUR L'OGPAC

Le 18 juin prochain se tiendra un tournoi de balle molle au profit de l'OGPAC au terrain de balle molle de Carleton-sur-Mer, dès 8 h. Il y aura vente de hotdogs et breuvages. De plus, il y aura quelques activités de divertissement pour les enfants, car nous voulons faire de cette journée une activité conviviale et familiale. Bienvenue à tous!

LES CAUSERIES ESTIVALES

Pour une 11^e saison, les causeries estivales, présentées par l'Écomusée Tracadièche et la Ville de Carleton-sur-Mer, sont de retour! L'an passé, plus de 1 200 personnes se sont présentées à l'une des 20 causeries qui, cette année encore, se dérouleront **les mardis et jeudis, du 21 juin au 25 août**, au chalet de la pointe Tracadièche, situé à proximité du camping municipal. La programmation complète vous sera acheminée par la poste prochainement.

Les causeries vous sont offertes tout à fait gratuitement, mais vos contributions volontaires sont les bienvenues. Au plaisir de vous y voir!

RANDONNÉE SANTÉ BAIECYCLE 2011

Une randonnée familiale pour encourager l'activité physique aura lieu **le dimanche 12 juin 2011 à 9 h 30 au parc municipal Germain-Deslauriers**. Des billets vous seront remis pour un tirage de prix de participation qui sera effectué avant le départ. **Parcours** : stationnement du parc municipal Germain-Deslauriers jusqu'au bout de la pointe Tracadigash (8,5 km aller-retour). Départ à 10 h.

Information : 418 364-7073, poste 231.

La randonnée se déroulera avec la collaboration du service incendie qui assurera la sécurité des participants.

CENTRE D'ARTISTES VASTE ET VAGUE

José Luis Torres – le Chantier – installation in situ

Jusqu'au 10 juin 2011, du lundi au samedi de 13 h à 16 h, en soirée, les jeudis et vendredis de 18 h à 20 h.

Le Chantier s'élabore à partir de ces pièces de bois qui d'habitude finissent à la déchetterie. Le recyclage artistique de portes, fenêtres, contreplaqués, madriers, tasseaux ou palettes donne naissance à un parcours à différents niveaux dont une tour avec vue sur la baie.

Route 132 – multimédia - Du 24 juin au 19 août 2011.

Du 24 juin au 10 juillet : du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, samedi et dimanche de 13 h à 17 h. Du 11 juillet au 19 août : tous les jours de 13 h 30 à 20 h 30.

L'événement *Route 132* anime le Quai des arts et divers lieux de Carleton-sur-Mer. Il incorpore design automobile, design graphique, lumière, photographie, son et vidéo. Les œuvres étonnent, inspirent, suscitent, convoquent et provoquent des réflexions et des émotions. Les artistes sont : Jason Arsenault, Hugo Blouin, Jacques Bodart, Fernande Forest, Evelyne Roberge Leblanc, Jean-Yves Vigneau.

Nicolas Boone – Complot 1 - film

Du 19 au 26 juillet 2011 : tournage de Complot 1.

Recherche de 500 figurants – Scène le 23 juillet 2011

Le tournage de *Complot 1*, le film de science-fiction teinté d'humour de Nicolas Boone, jette un regard sur la vie virtuelle propre aux jeux vidéo. Le point culminant du film se déroulera à la pointe Tracadigash, près du phare. Toute la population est invitée à y participer, samedi matin le 23 juillet à 8 h. Rendez-vous au bout de la pointe Tracadigash près du phare. Une foule de 500 figurants est espérée. Habillés, ils se dirigeront vers la mer pour pénétrer lentement dans l'eau jusqu'à disparaître. Cette action symbolise le passage dans un autre monde. Virtuel ou réel? À chacun son interprétation.

COMITÉ FÉMININ DU CLUB DE GOLF

À toutes les golfeuses, une **rencontre d'information sur les activités de la saison 2011** est prévue **le mardi 14 juin à 19 h** au club de golf de Carleton-sur-Mer. Des 5 à 7 et compétitions amicales seront organisés par le comité féminin. À inscrire sur votre calendrier : tournoi duo féminin le 5 septembre 2011.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2011

Cette année, notre fête nationale aura pour thématique « Entrez dans la légende ». Le jeudi 23 juin, il y aura une causerie spéciale contes et légendes avec les conteurs Joey Fallu et Hugues Gallagher au chalet de la pointe Tracadigash à 19 h 30. Des activités pour petits et grands auront lieu au parc municipal Germain-Deslauriers (balade) le vendredi 24 juin. En cas de pluie, les activités se dérouleront au centre Léopold-Leclerc. La programmation complète sera distribuée prochainement dans tous les foyers de Carleton-sur-Mer!

SOURCE ALIMENTAIRE BONAIGNON

Les tablettes et les coffres de la Source alimentaire Bonavignon sont à sec. Les personnes qui désirent soutenir la Source alimentaire dans sa cueillette de denrées alimentaires non-périssables peuvent le faire en apportant des denrées dans le bac prévu à cet effet à l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer. Nous comptons sur votre générosité!

LE CLAN DESTIN – HILARANTE COMÉDIE

« NE FERMEZ PAS LE CERCUEIL »

Les 19 et 20 juin prochains au Quai des arts, neuf comédiens du Clan Destin se partageront la scène dans une comédie totalement hilarante de Philippe Caure intitulée « Ne fermez pas le cercueil ». Ce vaudeville français présente une famille qui se dispute le trésor caché du défunt Albert. Des personnages drôles, certains sensibles, d'autres insensibles, dont les mains s'aventurent dans des recoins secrets du cercueil afin d'y retrouver l'héritage convoité. Une véritable course au trésor! Plaisir garanti ou argent remis : celui du trésor d'Albert qui sera partagé avec vous!

Sur scène : Louis Levasseur, Sophie Arsenault, Mado Leblanc, Patrick Poulin, Cathie Belley, Jean Eudes Pinard, Mélanie Caissy, Jean David Palmer, Dolorès Fallu.

Direction artistique et de production : Myreille Allard.

Mise en scène : Raymond Deslauriers assisté de Mélanie Caissy.
19 et 20 juin, Quai des arts, à 20 h.

Billetterie : réservation au 418 364-6822, poste 353.

CHORALE LA CROCHE CHOEUR

La chorale La croche chœur vient tout juste de donner trois concerts au Quai des arts sous le thème « Quand saison se fait chanson ». Merci à chacun des spectateurs de la région qui nous ont permis trois fois de chanter à guichet fermé. Merci pour tous les bons et beaux commentaires que vous avez émis à la suite de ces représentations. Mille excuses et mille regrets à tous ceux qui auraient voulu assister à ces concerts et qui n'ont pas eu de place. Nous prenons quelques semaines de repos avant de replonger dans le chant choral en septembre. Le prochain thème choisi par notre directrice, madame Sylvie Lapointe sera « country-folks ». Et, connaissant sa compétence pour choisir un répertoire de qualité, soyez assurés que vous aurez encore beaucoup de plaisir à venir nous entendre. Bon été à chacun et à l'an prochain!